

A CONSERVER

PELERINAGE EN TERRE SAINTE DU 17 AU 24 OCTOBRE 2023 (8 jours-7 nuits)  
BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Prix par personne en chambre double au départ d'Arras : Supplément chambre individuelle :  
Base 25 pèlerins 1900 € 335 €  
Base 35 pèlerins 1800 €

Mme  Mr  Père  Sœur   
Nom MARIEN Prénom MARTINE  
Nom de jeune fille CATILLE  
Adresse 12 Rue du Professeur Ledain  
Code Postal 62179 Ville WISSANT  
Tél fixe ..... Tél portable 06 08 16 83 90  
Date de naissance 15/11/57 Lieu de naissance Roubaix (59)  
E-mail martine@marien.fr  
Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire)  
Nom et prénom BOUTE LAETITIA  
N° de téléphone 06 80 32 45 81 ou 06 80 70 70 14

Ce pèlerinage n'est pas accessible  
aux personnes à mobilité réduite

HEBERGEMENT

- chambre individuelle (dans la limite des places disponibles)  
 chambre double  chambre couple  
A partager avec MARIEN JACQUES  
(Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé)

FORMALITES

Passeport en cours de validité et valable 6 mois après le retour  
Merci de joindre une photocopie de votre pièce d'identité  
avec ce bulletin d'inscription

SANTE

Souffrez-vous d'un handicap physique :  OUI  Non  
Si oui lequel : .....

Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies  
alimentaires, diabète ou autre  
.....

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambula-  
toire dans les 3 mois précédant la date d'inscription :

Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au  
voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que  
vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour  
laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge mé-  
dicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés  
pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas  
remboursés.

Inscription avant le 25 juillet 2023  
dans la limite des places disponibles

HORAIRES

Départ le 17/10—Arras : 05 H 00  
Retour le 25/10—Arras : 01 H 00

REGLEMENT

- A l'inscription versement d'un acompte de :  
 400 € en chambre double ou couple  
 500 € en chambre individuelle

Solde à régler deux mois avant le départ. Vous serez con-  
sidéré comme inscrit dès réception de ce bulletin accom-  
pagné de l'acompte. Les inscriptions sont prises en  
compte dans l'ordre de réception du courrier.

Utiliserez-vous la navette au départ d'Arras (prévue  
dans le tarif)

- OUI  NON

MODE DE REGLEMENT

- Espèces  Chèques Vacances  
 Chèque (à l'ordre de la Direction des Pèlerinages)  
 Carte Bancaire (à la Direction des Pèlerinages)  
 Paiement en ligne  
 Virement bancaire : FR76 3000 3001 5000 0372 6005 252

Je soussigné (nom et prénom) : MARIEN Martine  
déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explica-  
tions de ces autorisations.

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions générales de participation et atteste avoir lu la notice distribuée par  
la mutuelle St Christophe.

Fait à Wissant Signature (obligatoire) Marien

Le 25/06/23



A CONSERVER

PELERINAGE EN TERRE SAINTE DU 17 AU 24 OCTOBRE 2023 (8 jours-7 nuits)  
BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Prix par personne en chambre double au départ d'Arras : Supplément chambre individuelle :  
Base 25 pèlerins 1900 € 335 €  
Base 35 pèlerins 1800 €

Mme  Mr  Père  Sœur

Nom MARIEN Prénom JACQUES

Nom de jeune fille

Adresse 12 Rue du Professeur Labat

Code Postal 62179 Ville WISSANT

Tél fixe Tél portable 06 86 92 72 80

Date de naissance 27/05/57 Lieu de naissance BETHUNE (62)

E-mail jacques.marien.fr

Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire)

Nom et prénom BOUTE CAETITIA

N° de téléphone 06 80 32 45 81 ou 06 80 70 70 14

Ce pèlerinage n'est pas accessible  
aux personnes à mobilité réduite

HEBERGEMENT

chambre individuelle (dans la limite des places disponibles)

chambre double  chambre couple

A partager avec MARIEN MARTINE

(Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé)

Inscription avant le 25 juillet 2023  
dans la limite des places disponibles

HORAIRES

Départ le 17/10—Arras : 05 H 00

Retour le 25/10—Arras : 01 H 00

FORMALITES

Passeport en cours de validité et valable 6 mois après le retour

Merci de joindre une photocopie de votre pièce d'identité  
avec ce bulletin d'inscription

REGLEMENT

A l'inscription versement d'un acompte de :

400 € en chambre double ou couple

500 € en chambre individuelle

Solde à régler deux mois avant le départ. Vous serez considéré comme inscrit dès réception de ce bulletin accompagné de l'acompte. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception du courrier.

Utiliserez-vous la navette au départ d'Arras (prévue dans le tarif)

OUI  NON

SANTE

Souffrez-vous d'un handicap physique :  OUI  Non

Si oui lequel :

Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre

MODE DE REGLEMENT

- Espèces  Chèques Vacances  
 Chèque (à l'ordre de la Direction des Pèlerinages)  
 Carte Bancaire (à la Direction des Pèlerinages)  
 Paiement en ligne  
 Virement bancaire : FR76 3000 3001 5000 0372 6005 252

Je soussigné (nom et prénom) : MARIEN Jacques

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions générales de participation et atteste avoir lu la notice distribuée par la mutuelle St Christophe.

Fait à WISSANT Signature (obligatoire)

Le 20/06/23



DIRECTION DES PELERINAGES—103 rue d'Amiens—CS 61016—62008 ARRAS CEDEX Tél. : 03.21.21.40.90

e-mail : pelerinages@arras.catholique.fr—Opérateur de voyages : IM062190003

Responsabilité civile professionnelle : Mutuelle St Christophe—277 rue St Jacques—75256 PARIS

Garantie financière : ATRADIUS CREDITO—159 rue A. France—92596 LEVALLOIS PERRET